

Webinaire Nature for City LIFE – Nature en ville et changement climatique : état des lieux et solutions possibles – 29 mars 2022

Replay : <https://www.arbe-regionsud.org/22571-retour-sur-le-webinaire-1h-pour-comprendre-et-agir-nature-en-ville-et-changement-climatique-etat-des-lieux-et-solutions-possibles.html>

Description

Dans le cadre du projet Nature for City LIFE piloté par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ARBE a proposé un webinaire sur la nature en ville et l'adaptation au changement climatique.

Les participants ont découvert les services qu'apporte la nature en ville afin d'adapter leurs territoires au changement climatique : le rafraîchissement urbain, la diminution des risques, la préservation de la santé, le stockage du carbone, la gestion durable de l'eau, l'amélioration de la qualité des sols, la valorisation de la biodiversité, ... Ces solutions visent à favoriser l'atténuation et l'adaptation aux effets du changement climatique. Outre les bénéfices qu'elles apportent à la biodiversité et au climat, ces solutions ont l'avantage d'être multifonctionnelles en améliorant également le cadre de vie et la santé des habitants. Le webinaire fut agrémenté d'exemples concrets d'aménagements conçus avec la nature : parkings végétalisés, cours d'écoles renaturées, végétalisation participative, bâtiments incluant la biodiversité, gestion alternative du pluvial...

Plan du webinaire :

Introduction – Climat et biodiversité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur .

Les effets du changement climatique ont un impact plus important sur les milieux urbains, qui plus est en région méditerranéenne, considérée comme un hot-spot du réchauffement climatique par le GIEC. Comment la nature peut-elle contribuer à la résilience et à l'adaptation de nos villes ? Quelles solutions adopter dans l'aménagement des territoires ?

I. Trame verte, trame bleue, trame brune, trame noire : objectif recréer des espaces à caractère naturel au cœur de nos villes

- La TVB, une obligation réglementaire (exemples de prise en compte dans les SCoT et PLUi) - végétaliser : où et comment ?
- la place de l'eau en ville : du risque au bien-être - trame brune et trame noire : quels bénéfices, quelles approches ?

II. De nouvelles approches pour des aménagements qui améliorent le cadre de vie et le bien-être

- La lutte contre l'artificialisation des sols
- Ecoquartier de Volonne - Boulevard Aubanel

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



- Coulée verte comestible d'Avignon, renaturation, toitures végétalisées, désimperméabilisation des cours d'école et des parkings
- Gestion durable des eaux pluviales

III. La participation et la sensibilisation des publics : un levier de transition écologique

- La participation citoyenne, un levier à actionner : l'exemple du Visa vert à Marseille, le cimetière-jardin à Villes-sur-Auzon

IV. Temps d'échange

La présentation a été l'occasion d'ouvrir les échanges sur :

- La planification « Quel zonage pour identifier et protéger les continuités écologiques ? »
L'identification de la TVB peut se faire par la création d'un zonage indicé ou bien par un sur-zonage au titre de l'article 151-23 du code de l'urbanisme. Le sur-zonage va permettre de localiser les espaces de continuités écologiques, pour autant les zones indicées sont plus visibles, par exemple en identifiant un zonage urbain/jardin ou espace de loisir, l'identification sera plus évidente dans le PLU.
- L'installation d'Hôtels à insectes et de ruches dans les villes, certains participants craignent que ces installations représentent sur le long terme une menace pour la biodiversité. En effet, la multiplication sur le territoire des ruches urbaines et donc la prolifération des abeilles domestiques peut concurrencer les autres pollinisateurs, notamment les abeilles sauvages. Cependant, il est important de noter que les ruches urbaines ou bien les Hôtels à insectes représentent d'excellents outils de sensibilisation et de communication auprès des citoyens.
- La question de l'accueil de la faune chez soi a également été abordée au cours de ce temps d'échange. Pour préserver et développer la nature en ville les habitants peuvent accueillir la petite faune chez soi, en offrant à boire et à manger, en gardant un coin « sauvage », en proposant des abris : nichoirs, cabanes pour hérissons, etc. Pour autant, il est important d'avoir un environnement favorable pour l'accueil de la faune dans son jardin.

Des ressources ont également été transmises aux participants tout au long de la présentation.

1.

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :

